

| | | |
|---|-------------------|--|
| République Française | | |
| Département de l'Hérault – Arrondissement de Lodève | | |
| Extrait du registre des délibérations | | |
| Communauté de communes du Clermontais | | |
| Date de la convocation | 20 juin 2017 | Séance du : 28 juin 2017 |
| | | |
| | <u>Votes : 37</u> | L'An Deux Mille dix-sept, le vingt-huit juin à 18 heures, le Conseil <i>Communautaire</i> , dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle des fêtes à PAULHAN, sous la présidence de Monsieur le <i>Président</i> , Jean-Claude LACROIX |
| Présents : 30 | Pour : 37 | |
| Absents : 8 | Contre : 0 | |
| Représentés : 7 | Abstention : 0 | |

Etaient présents : M. Olivier BERNARDI (Aspiran), Mme Françoise REVERTE (Aspiran), M. Henri JURQUET (Brignac), M. Denis MALLET (Cabrières), M. Claude REVEL (Canet), Mme. Maryse FABRE (Canet), M. Marc FAVIER (Canet), M. Michel SABATIER (Canet), M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), Mme Berthe BARRE (Ceyras), M. Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault), M. Jean GARCIA (Clermont l'Hérault), Mme Micaela MARTINEZ-ROQUES (Clermont l'Hérault), M. Bernard BARON (Clermont l'Hérault), Mme Yolande PRULHIÈRE (Clermont l'Hérault), Mme Elisabeth BLANQUET (Clermont l'Hérault), Mme Arielle GREGOIRE (Clermont l'Hérault), M. Yvan PONCE (Clermont l'Hérault), Mme Laure ROBERT (Clermont l'Hérault), M. Olivier BRUN (Fontès), M. Alain BLANQUER (Lieuran-Cabrières), M. Francis BARDEAU (Nébian), Mme Sylvie MALMON (Nébian), M. Bernard COSTE (Octon), M. Claude VALERO (Paulhan), M. Bertrand ALEIX (Paulhan), M. Laurent DUPONT (Paulhan), M. Joseph RODRIGUEZ (Saint Félix de Lodez), M. Jean COSTES (Salasc), M. Gérald VALENTINI (Valmascle).

Absents représentés : Mme Bénédicte BENARD (Canet) représentée par M. Claude REVEL (Canet), M. Bernard FABREGUETTES (Clermont l'Hérault) représenté par M. Jean GARCIA (Clermont l'Hérault), M. Philippe VENTRE (Lacoste) représenté par M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), M. Serge DIDELET (Mourèze) représenté par M. Bernard COSTE (Octon), Mme Audrey GUERIN (Paulhan) représentée par M. Claude VALERO (Paulhan), M. Georges GASC (Paulhan) représenté par M. Laurent DUPONT (Paulhan), Mme Mylène BOUISSON (Paulhan) représentée par M. Bertrand ALEIX (Paulhan).

Absents : M. Laurent DÔ (Clermont l'Hérault), Mme Sophie OLLIE (Clermont l'Hérault), Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), M. Alain SOULAYROL (Liausson), M. Daniel VIALA (Mérifons), M. Christian BILHAC (Péret), M. Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault), M. Eric VIDAL (Villeneuve).

Objet : Demande de subvention auprès du Département de l'Hérault pour la réalisation d'Accueils de Loisirs Sans Hébergement et l'extension des équipements existant sur le Clermontais – Clermont l'Hérault et Ceyras

Monsieur VALERO rappelle aux membres du conseil communautaire que la Communauté de communes du Clermontais a établi un programme de rénovation et d'extension de ses pôles de loisirs.

En 2016 et 2017 sont prévus la construction du pôle maternel de Clermont l'Hérault et l'extension du pôle de loisirs intercommunal de Ceyras dont le coût des travaux s'élève à 443 134 € HT.

Compte tenu du caractère structurant de ce projet et de son coût le Département de l'Hérault a accordé son soutien financier à la Communauté de communes du Clermontais pour un montant de 132 000 €.

Monsieur le Président soumet ce point au vote

Le conseil communautaire ouï l'exposé de Monsieur VALERO, et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

SOLLICITE une subvention auprès du Département de l'Hérault pour la construction du pôle maternel de Clermont l'Hérault et l'extension du pôle de loisirs intercommunal de Ceyras.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
de communes du Clermontais,



Jean-Claude LACROIX

Accusé de réception en préfecture
034-243400355-20170704-2017-06-28-10-DE
Date de télétransmission : 04/07/2017
Date de réception préfecture : 04/07/2017